

# Communiqué de presse

## Réaction au décès de Simon, cycliste de 12 ans

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018 un jeune garçon de 12 ans, Simon, est décédé des suites de ses blessures, fauché à vélo par une conductrice en voiture. L'accident a eu lieu la veille vers 18h30 à l'angle de la rue Gabriel-Mouilleron et du boulevard de l'American-Légion, dans le quartier Mon Désert.

L'ensemble des membres de l'association Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien (EDEN) réagit vivement à ce dramatique accident et apporte tout son soutien aux victimes, à savoir à la famille et aux amis du jeune garçon. Un enfant ne devrait pas risquer de mourir en circulant à vélo dans la ville. Cet accident vient à la suite d'un autre qui a eu lieu il y a peu le vendredi 22 juin, dans lequel une femme a été tuée dans sa voiture suite à la collision de son véhicule avec un chauffard ivre.

La vitesse moyenne réelle en ville est généralement inférieure à 30 km/h, même sur les boulevards à deux voies de circulation dont Nancy se dote. En limitant la vitesse à 50 km/h, le comportement des automobilistes s'emballe pour profiter de 200 m d'accélération et 50 m de freinage jusqu'au prochain feu sans avoir stabilisé sa vitesse. Ce n'est aujourd'hui plus raisonnable.

Nous demandons donc une généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h dans toutes les communes de la Métropole, la limitation à 50km/h constituant l'exception. La probabilité qu'un piéton soit tué lors d'un choc avec une voiture à 30 km/h est de l'ordre de 10 %. Il atteint plus de 80 % à 50 km/h selon une étude de Watz et al, 1983, Suède. Le calcul est vite fait, le passage de 50 à 30km/h permettra de sauver des vies, et rendra la ville plus agréable à vivre et moins dangereuse pour tous ses usagers non motorisés. Cette mesure a déjà été mise en œuvre avec succès dans plusieurs villes françaises comme Grenoble, Fontainebleau, Clamart, Lorient... et constitue maintenant un véritable mouvement (cf <https://ville30.org/>).

Nous demandons également que les vitesses soient contrôlées et que les conducteurs en infraction soient sanctionnés. A l'heure où le 80 km/h vient d'être mis en application nationalement sur les routes hors agglomération sans séparateurs, il est opportun que les automobilistes roulent en ville de manière plus apaisée, plus respectueuse des usagers et nettement moins dangereuse.

Les autres mesures que prône EDEN, membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, prennent plus de temps :

- des aménagements cyclables généralisés, sécurisés et continus,
- la résorption de la liste des points noirs en termes de sécurité,
- une sensibilisation aux pratiques autour du vélo à l'ensemble de la population,
- un réseau de transport en commun plus performant et mieux adapté aux besoins des nancéiens,
- des zones de rencontres piétonnes encore plus importantes,
- La diminution du nombre de places de stationnement automobile et le développement des places sécurisées de stationnement vélo.

Nous pensons qu'elles devraient être inscrites dans le futur Plan de Déplacement Urbain et se traduire chaque année dans le budget infrastructure de la Métropole:

Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles et amis des victimes.



*Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien*

Le Conseil d'Administration d'EDEN,  
Le comité vélo d'EDEN,  
Fait à Nancy, le 03/07/2018